



Mairie de Lesparre-Médoc

SS/

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2008 COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DEBATS

Le 16 Juin 2008, à 20 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRE-MEDOC légalement convoqué, s'est assemblé Salle Paul Defol sous la Présidence de Mr Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs et Mesdames GUIRAUD, Maire, LIBERT, DUPIN, FOURTON, HOLLE, CONDEMINE, L'HYVER, LAPORTE, Maires-Adjointes, NEOLIER, ASPA, BERNARD, BOYER (à/c de 20 h 35), CHAPELLAN, FERRAND, OBRE, BAHLOUL, LAPARLIERE, DUBOS (à/c de 20 h 30), DOURSENOT-MOUTON, POLLET, BOLLEAU, JEANTET, Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt sept.

EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :

Mme AVRIL	Maire Adjoint	qui a donné procuration à	Mr FOURTON Maire Adjoint
Mme BOYER	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mr CHAPELLAN Conseiller M ^{al} (jusqu'à 20 h 35)
Mr MARTIN	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme HOLLE Maire Adjoint
Melle VEZY	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration	Melle DUPIN Maire Adjoint

ABSENTE : MM. BINET Conseillère M^{ale} et LE FLOC'H Conseiller M^{al}

Mr le Maire ouvre la séance et Mr BAHLOUL est désigné en qualité de secrétaire. Il effectue la lecture du procès-verbal du 30 mai dernier, lequel est adopté avec deux abstentions : Mme DOURCENOT-MOUTON et Mr POLLET.

FINANCES - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2007 - COMMUNE

Mr FOURTON présente le « tableau des opérations 2007 » à l'appui de la notice explicative. Il attire l'attention sur le résultat de clôture de **183 071.15€** en spécifiant l'obligation de combler le déficit d'investissement (1 213 848.92€) par l'excédent de fonctionnement (1 296 704.07€). A ce résultat sont reportés les restes à réaliser. Le résultat définitif est donc un excédent de **82 855.15€**. Il précise que la somme n'est pas négligeable et que les prévisions étaient relativement sincères du fait de l'écart limité.

Il demande s'il y a des questions. Mr JEANTET dit qu'il aura une observation générale pour les quatre comptes administratifs.

1B FINANCES - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2007 - ASSAINISSEMENT

Mr FOURTON reprend, sur le même principe que la commune, les résultats de clôture et définitif qui sont respectivement de **527 355.26€** et **298 575.26€** en excédent.

Les montants du compte administratif sont identiques à ceux du compte de gestion.

Aucune intervention n'est faite.

1C FINANCES - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2007 - EAU

De même, les résultats sont expliqués par Mr FOURTON. Un excédent de **142 771.96€** en résultat définitif apparaît après le report des restes à réaliser sur le résultat de clôture de **368 816.96€**.

Les montants du compte administratif sont identiques à ceux du compte de gestion.

Aucune question n'est posée.

Arrivée de Mme DUBOS à 20h30.

1D FINANCES - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2007 - TRANSPORTS SCOLAIRES

Mr FOURTON annonce le résultat de fonctionnement excédentaire de **8 775.61€**. Il précise que la section d'investissement est sans objet.

Les résultats du compte administratif sont identiques à ceux du compte de gestion.

Arrivée de Mme BOYER à 20h35.

Mr JEANTET intervient et informe qu'il ne sanctionnera pas la nouvelle équipe municipale concernant le vote du compte administratif 2007 relatif à l'ancienne majorité.

Il souhaite toutefois faire un bilan des moyens avant d'engager les dépenses. Il précise également son souhait de voter le compte administratif avant celui du budget primitif afin d'améliorer la gestion de la commune.

Mr LAPARLIERE informe qu'il s'abstiendra pour le vote du compte administratif 2007 car ce dernier n'appartient pas à la nouvelle municipalité et sera attentif aux comptes de 2008.

Mr le Maire répond que le conseil municipal aura une autre orientation sur sa gestion en 2009 et qu'il essaiera de voter le compte administratif avant le budget. Il propose de passer au vote des comptes administratifs ainsi qu'à l'affectation des résultats.

Mr le Maire quitte la salle et donne la présidence à Mr LIBERT, 1^{er} adjoint.

a) COMMUNE

Pour : 19
Contre : 0

Abstentions : 5 MM. JEANTET, POLLET, DOURCENOT-MOUTON, LAPARLIERE ET DUBOS

b) ASSAINISSEMENT

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 5 MM. JEANTET, POLLET, DOURCENOT-MOUTON, LAPARLIERE ET DUBOS

c) EAU

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 5 MM. JEANTET, POLLET, DOURCENOT-MOUTON, LAPARLIERE ET DUBOS

d) TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 1 Mr POLLET

Mr le Maire réintègre la salle et Mr LIBERT lui communique les résultats. Mr le Maire remercie le Conseil et reprend la présidence de la séance.

2 AFFECTATION DU RESULTAT DU FONCTIONNEMENT 2006

a) Commune:

Mr FOURTON a déjà expliqué le résultat lors de la présentation du compte administratif.

Mise aux voix :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 5 MM. JEANTET, POLLET, DOURCENOT-MOUTON, LAPARLIERE ET DUBOS

b) Assainissement :

Mr FOURTON a déjà expliqué le résultat lors de la présentation du compte administratif

Mise aux voix :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 5 MM. JEANTET, POLLET, DOURCENOT-MOUTON, LAPARLIERE ET DUBOS

c) Eau :

Mr FOURTON a déjà expliqué le résultat lors de la présentation du compte administratif

Mise aux voix :

Pour : 19

Contre : 0

d) Transports scolaires :

Le CA Transports Scolaires ne comprenant pas de section d'investissement, l'excédent d'exploitation de 8 775.61 € est maintenu dans cette section.

Mise aux voix :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 1 Mr POLLET

3 ACTIF IMMOBILIER CESSIONS ET ACQUISITIONS 2007

Mr CONDEMINE rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités territoriales, il est dressé chaque année l'état des cessions et acquisitions affectant le patrimoine immobilier de la commune. Cette formalité ne donne toutefois pas lieu à débat.

Désignation du bien (terrain, immeuble, droit réels)	Localisation	Références cadastrales	Origine de propriété
Acquisitions			
V.R.D. espace verts	Domaine de la Corderie	AL 167-168-169-170-171 et 172	Lotissement privé
V.R.D.	Lotissement les Violettes	AC 383	Lotissement privé
Alignement	Rue Jean Fourment	AC 417	Particulier
Alignement	Rues Bernard, Conord et Fourment	AC 419 et 412	Particulier
Terrain nu	Rue A. Briand	BP 402	Echange avec particulier
Terrain nu	Prairie de Cassanet	BR 85- Empl. réservé	Particulier
Cessions			
Terrain nu	Rue A. Briand	BP 400	Propriété communale
Terrain nu	Crs Mal de Lattre de Tassigny	AB 379 et 381	Propriété communale

Le Conseil prend acte.

4 FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES 2008

Mr FOURTON présente ce point et explique que cette année la dotation est portée à 54 344.73€ Il précise les opérations éligibles au FDAEC figurant sur le budget primitif 2008 : travaux de voirie et acquisition de lave-vaisselle pour les restaurants scolaires (écoles PM Curie, A. Frank et J. Prévert)

Le Conseil adopte à l'unanimité l'affectation du FDAEC.

5 PERSONNEL TERRITORIAL- CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR-CHEF

Mr le Maire informe l'assemblée du départ du Directeur Général des Services Communaux et la nécessité de pourvoir à son remplacement.

Il précise que la candidature d'une personne, actuellement rédacteur-chef, mais inscrite sur la liste d'aptitude au grade d'attaché, a été retenue. Il propose donc de procéder au vote pour l'ouverture du poste de rédacteur-chef à compter du 1^{er} Juillet 2008 portant de un à deux l'effectif dudit grade afin d'accueillir l'intéressée.

Le Conseil adopte à l'unanimité.

Mr le Maire informe ensuite le Conseil d'un point supplémentaire éventuel dont il souhaiterait l'examen. Il s'agit de désigner les membres du Comité Technique Paritaire.

Le Conseil adopte à l'unanimité son accord pour ajouter ce point à l'ordre du jour.

6 COMITE TECHNIQUE PARITAIRE-DESIGNATION DES REPRESENTAUX COMMUNAUX

Mr le Maire rappelle au Conseil qu'à la suite des élections municipales, les membres représentants au CTP doivent être renouvelés. Il propose donc une liste :

Représentants titulaires : MM. GUIRAUD, LIBERT, L'HYVER, JEANTET, LAPARLIERE

Représentants suppléants : MM. FOURTON, DUPIN, CONDEMINE, DUBOS, BOYER

Le Conseil adopte à l'unanimité.

Mr le Maire remercie Mr Boscher, DGS partant à la retraite, qui garantissait la responsabilité du maire.

La séance est clôturée à 21h00.

TAUX DE RÉALISATION 2007

Section de fonctionnement

a) Dépenses

CHAPITRE	PRÉVU	RÉALISÉ	TAUX % RÉALISATION
011 - Charges à caractères G ^{al} .	1 383 200,00 €	1 335 118,57 €	96,52%
012 - Charges de personnel	2 134 300,00 €	2 089 588,20 €	97,91%
65 - Autres charges de gestion	472 600,00 €	458 858,37 €	97,09%
66 - Charges financières	67 450,00 €	67 416,27 €	99,95%
67 - Charges exceptionnelles	3 400,00 €	500,57 €	14,72%
042 - Opérations d'ordre	86 830,00 €	323 233,70 €	372,26%
TOTAL	4 147 780,00 €	4 274 715,68 €	103,06%

b) Recettes

CHAPITRE	PRÉVU	RÉALISÉ	TAUX % RÉALISATION
013 - Atténuation de charges	285 000,00 €	294 173,57 €	103,22%
70 - Produits de gestion courante	258 500,00 €	281 602,50 €	108,94%
73 - Impôts et taxes	2 441 878,00 €	2 421 005,45 €	99,15%
74 - Dotations, participations, subv.	1 446 571,00 €	1 451 910,77 €	100,37%
75 - Autres produits de gestion	150 000,00 €	150 299,23 €	100,20%
77 - Produits exceptionnels	25 494,00 €	249 510,38 €	978,70%
TOTAL	4 607 443,00 €	4 848 501,90 €	105,23%

RATIOS

Exercice 2007

Élément	Lesparre	Moyenne N ^{ale} Strate €	Observations
Dépenses réelles de fonctionnement	82,89 €	100 €	
Recettes réelles de fonctionnement	91,18 €	100 €	- -
Impositions directes	81,63 €	100 €	- -
Coefficient de mobilisation fiscale*	104,88%	68,60%	CMF = $\frac{\text{Produit des taxes}}{\text{potentiel fiscal}}$
Encours de la dette	44,58 €	100 €	* Plus le % du C.M.F. est inférieur à 100 plus les bases sont fortes
Annuité de la dette	83,75 €/h	123€/h	
Charge de la dette / R.R.F	8,71%	12,68%	Aquitaine = 77,9 %
Dépenses d'équipement (y compris R.A.R.)	80,86 €	100 €	
Frais de personnel / D.R.F.	44,26%	50,52%	
<u>Taux des impôts locaux :</u>			
Taxe habitation	15,14%	17,70% *	* Moyenne départementale
Taxe foncière bâti	20,51%	23,89% *	
Taxe foncière non-bâti	57,67%	47,37% *	(1) $\frac{\text{Potentiel fiscal} + \text{dot. Forf. DGF 2007}}{\text{Population DGF}}$
Potentiel financier 4 taxes/habt	688,48	865,74 (1)	
Effort fiscal	1,35	1,20 (2)	EF = $\frac{(2) \text{ Produits 3 taxes}}{\text{Potent. fiscal 3 taxes}}$
Potentiel fiscal TP/hab	186,05	360,97	

Les moyennes nationales indiquées sont celles des communes dont la population est comprise entre 5 000 et 10 000 habt. Il est donc nécessaire de souligner que LESPARRE se situe dans la fourchette basse de cette strate.

Autofinancement :

Avec plus de **1 268 K€** il est en légère progression par rapport à 2006 (**1 202 K€**). Il a permis de réaliser plus de **329 K€h** d'équipement avec un recours à l'emprunt de **47,98 €h**.

